



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

\* \* \* \*

M.M. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la Salle « La Passerelle », pour la réunion qui aura lieu le :

**LE VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 19H30**

**SALLE DE « LA PASSERELLE »**

pour la réunion portant :

Extrait de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral DCC-BRGE fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élections des Sénateurs de la Charente -Maritime

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** En application du décret n°2020-812 du 30 juin 2020, les conseils municipaux de la Charente-maritime sont convoqués **le vendredi 10 juillet 2020** en vue de la désignation de leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.



La Maire,  
**Françoise FRIBOURG.**